



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Cette formation permet de garantir une utilisation responsable et sécurisée des produits phytosanitaires. Les apprenants seront sensibilisés aux risques pour la santé humaine et l'environnement liés à l'usage des produits phytosanitaires. A l'issue de la formation, les apprenants vont maîtriser les réglementations en vigueur sur l'achat, l'utilisation et le stockage de ces produits, promouvoir des pratiques durables en matière de protection des cultures et de gestion des espaces verts et acquérir les compétences nécessaires pour obtenir le Certiphyto, obligatoire pour les utilisateurs professionnels. Cette formation est indispensable pour un usage encadré et respectueux des produits phytosanitaires.

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

- Demandeurs d'emploi, salariés ou chefs d'entreprises
- Maîtrise de la langue française (lue, écrite, parlée)

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation

DÉLAI D'ACCÈS

- 2 sessions par an par catégorie
- Tests seuls à la demande

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Remplir un dossier d'inscription
- Fournir les documents administratifs demandés
- Régler les frais de formation ou justifier de la prise en charge



CONTACT ET INSCRIPTION :

Mme PROUST Lucie : 02.54.77.69.37 – cfppa.vendome@educagri.fr

VENDÔME
8-12 rue de la vallée du Loir
BP106 – 41106 VENDÔME CEDEX
cfppa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS
5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE
6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

- Réglementation – Sécurité – Santé – Méthodes alternatives

COMPÉTENCES VISÉES	
Se situer en tant que professionnel	
Maîtriser la réglementation liée à la pratique professionnelle vis-à-vis des usagers, de la législation et des obligations	
Réduction de l'usage – méthodes alternatives	

DURÉE & TARIFS

Type		Durée	Tarif
PRIMO	DENSA Décideur en Entreprise Non Soumise à Agrément	14h	406€
	OPE Opérateur		
	DESA Décideur en Entreprise Soumise à Agrément	21h	609€
	MVPP Mise en Vente de Produits Phytosanitaires		
	Test seul toutes catégories (dont conseil)	1h	200€

FINANCEMENT

- France Travail
- Entreprise
- Individuel
- CPF (moncompteformation.gouv.fr)

COUTS

- Restauration possible sur le site (selon tarifs en vigueur et capacité)

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Aucun

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

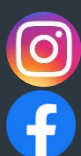
- Test informatique de 30 questions

MODALITÉS DE VALIDATION

- Réussite DENSA 15/30
DESA 20/30
OPE 12/20
MVPP 20/30
CONSEIL 25/30

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- Renouvellement tous les 5 ans



Retrouvez les indicateurs de résultats (réussite, satisfaction, rupture et insertion) sur notre site internet

